

# COMPTES 2012

## RAPPORT à l'assemblée

### 1. TENUE DE LA COMPTABILITE.

---

Responsable du dicastère des finances: M. Luis Espina

Administratrice des finances : Mme Catherine Rossetti

La comptabilité est présentée selon le Modèle de compte harmonisé « MCH » du canton de Berne, au moyen du logiciel communal PRO-CONCEPT.

### 2. COMPTE ANNUEL DE L'EXERCICE PRECEDENT.

---

Le compte de l'exercice 2011, approuvé par l'assemblée communale le 19 juin 2012, a servi de référence. Depuis 2010, la préfecture n'apure plus les comptes. Par contre une « attestation de la commune relative au compte annuel » doit être envoyée à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) attestant l'exactitude du compte annuel par le conseil et la fiduciaire. Des contrôles approfondis peuvent être effectués, ceci été le cas pour 2011. Les diverses remarques ont été prises en compte lors du bouclage 2012

### 3. BUDGET ET QUOTITE D'IMPOTS.

---

Le budget 2012, qui prévoyait un excédent de charges de fr. 116'870.--, a été adopté par l'assemblée communale le 8 décembre 2011 avec les quotités, taux et taxes inchangées sauf la quotité d'impôt qui est passée de 2 à 1.88

Quotité d'impôt 1.88

Taxe immobilière 1.3 ‰ de la valeur officielle

Taxe d'exemption des services de défense 8 % de l'impôt cantonal, au maximum 400 francs

Taxe sur les chiens fr. 30.-- hors village, fr. 50.-- village, chaque chien supplémentaire fr. 70.--

Corvées pour les pâturages à fr. 20. -- pour l'homme, fr. 15. -- pour la machine et fr. 30. -- pour le tracteur. Celles pour les travaux publics ont été payées à fr. 20. -- pour l'homme.

Taxe sur l'eau potable Taxe de base par logement: fr. 120.-- ou par m<sup>2</sup> pour les bâtiments sans logement, fr. 1.50 par m<sup>3</sup> d'eau consommée

Taxe d'épuration Taxe de base par logement: 140 francs ou par m<sup>2</sup> pour les bâtiments sans logement, fr. 1.70 par m<sup>3</sup> d'eaux usées. Taxe d'eau pluviale à la surface

Taxe d'enlèvement des déchets Taxe de base par ménage d'une personne fr. 85. --, 2 à 3 personnes fr. 200. --, 4 personnes et plus fr. 240. --

Vignette pour conteneur: fr. 40.--

#### **4. LES FAITS MARQUANTS.**

Les faits énumérés ci-dessous ont considérablement influencé le résultat du compte annuel 2012:

- Une subvention du canton pour une succession de fr. 300'000.-- nous a été versée
- Le patrimoine financier a été déprécié de fr. 200'000.--
- Un gain comptable de fr. 24'260.-- a été comptabilisé suite au versement du solde de la vente du télé réseau

#### **5. COMMENTAIRE DU RESULTAT DU COMPTE.**

Le compte annuel 2012 de la commune de Lamboing clôture comme suit au 31 décembre 2012:

##### *Résultat avant dépréciations*

Charges :	Fr.	3'166'266.54
Revenus	Fr.	<u>3'726'368.50</u>
Excédent de revenus brut	Fr.	560'104.96

##### *Résultat après dépréciations :*

Excédent de revenus bruts	Fr.	560'104.96
Dépréciations harmonisées	Fr.	199'602.85
Dépréciations complémentaires	Fr.	54'485.00
Dépréciation patrimoine financier	Fr.	<u>283'807.25</u>
Excédent de revenus nets	Fr.	<b>22'209.86</b>

##### *Comparaison du compte avec le budget*

Excédent de revenus du compte de fonctionnement	Fr.	22'209.86
Excédent de charges du CF selon le budget	Fr.	<u>-116'870.00</u>
Excédent de revenus supplémentaires	Fr.	<b><u>139'079.86</u></b>

#### **6. COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR.**

Par secteurs, les variations importantes par rapport au budget sont les suivantes :

##### **0. Administration générale :**

Les charges nettes de l'administration générale sont de fr. 26'059.96 inférieures aux montants budgétés, soit 6.81%.

- ✓ Moins de charges pour les indemnités, jetons de présence des membres du conseil
- ✓ Entretien du mobilier et machines de bureau en moins
- ✓ Moins de frais de ports, taxes CCP et téléphones
- ✓ Charges eau, énergie et combustibles du complexe Cheval-Blanc et de l'administration sont également inférieures

## 1. Sécurité publique :

Les charges nettes de la sécurité publique sont de fr. 1'460.05 inférieures aux montants budgétés, soit 4.91%.

- ✓ Plus de recettes pour permis de construire
- ✓ Cadastre: mise à jour, moins de frais

## 2. Enseignement et formation :

Les charges nettes de l'enseignement et formation sont de fr. 2'001.25 inférieures aux montants budgétés, soit 0.45 %.

- ✓ Les charges de l'école de musique du Jura Bernois sont plus hautes – plus d'élèves
- ✓ Bâtiment scolaire : changement chauffages électriques prévus en 2012 pas effectué

## 3. Culture et loisirs

Les charges nettes de la culture et loisirs sont de fr. 8'234.30 supérieures aux montants budgétés, soit 15.42 %.

- ✓ Participation à la fête villageoise 2012 plus élevée que prévu (fr. 6'182.45)
- ✓ La subvention accordée pour l'animation des aînés est plus grande que prévue

## 4. Santé

Les charges nettes de la santé (contrôles dentaires et dentition anormale) sont de fr. 1'594.15 supérieures aux montants budgétés, soit 72.45 %

- ✓ Participation aux frais de traitement des dentitions anormales plus élevée

## 5. Prévoyance sociale

Les charges nettes de la prévoyance sociale sont de fr. 86'458.30 supérieures aux montants budgétés, soit 18.77 %.

- ✓ Les frais des prestations complémentaires AVS/AI sont supérieurs au budget
- ✓ Les charges l'agence AVS à La Neuveville sont également supérieures
- ✓ La compensation des charges pour l'aide sociale est plus élevée
- ✓ Une provision de fr. 47'600.-- a été faite pour la charge supplémentaire dans la mise en œuvre du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.
- ✓ Franchise crèche « La Luciole »

## 6. Trafic : charges inférieures

Les charges nettes du trafic sont de fr. 25'665.35 inférieures aux montants budgétés, soit 13.03 %.

- ✓ Les charges pour l'entretien courant des routes sont moins élevées que budgétées, pavage non effectué
- ✓ La part salariale du SELD est plus élevée de 50% la STEP est toujours en fonction

## 7. Protection et aménagement de l'environnement

Les charges nettes de la protection et aménagement de l'environnement sont de **fr. 8'239.20 inférieures** aux montants budgétés, soit 50.547 %.

- ✓ Nous avons dû prélever fr. 29'250.00 sur le financement spécial maintien de la valeur des eaux usées et fr. 37'315.00 pour le service de l'eau
- ✓ Au service des eaux usées, pour équilibrer ce service un montant de fr. 9'247.70 a pu être attribué au financement spécial équilibre de la tâche. La subvention prévue pour le SELD a été plus élevée.
- ✓ Pour l'eau fr. 3'970.00 ont été attribués au financement spécial équilibre de la tâche.
- ✓ Le compte des déchets ne boucle pas, nous avons prélevé fr. 1'678.30 sur le fonds spécial qui a un solde au 31.12.12 de fr. 4'011.61
- ✓ La place intercommunale des déchets verts laisse une perte de fr. 2'490.60

## 8. Economie publique

Les revenus nets de l'économie publique sont de **fr. 49'867.50 supérieurs** aux montants budgétés, soit 3'324.50 %.

- ✓ Les travaux de réfection des chemins du Mont-Sujet pour 2011 ayant été reportés en 2012, les frais sont plus élevés
- ✓ Les recettes de l'exploitation de la forêt sont plus élevées
- ✓ Le compte de l'électricité laisse un excédent de revenus de fr. 63'830.80 au compte de fonctionnement, soit fr. 49'660.85 de plus que budgété principalement dû à un intérêt non imputé, mais budgété

## 9. Finances et impôts

Les revenus nets des finances et impôts sont de **fr. 122'073.30 supérieurs** aux montants budgétés, soit 8.36 %.

- ✓ Les impôts facturés sont plus élevés que le prévoyait le budget
- ✓ Les impôts « partages intercommunaux » sont plus élevés que prévus
- ✓ Les impôts sur les gains immobiliers sont également plus élevés
- ✓ Les charges d'intérêts sont également moins élevées que le budget
- ✓ Le remplacement de divers appareils électroménagers ont du être effectués dans les immeubles du patrimoine financier
- ✓ Des attributions aux nouveaux financements spéciaux « Hirondelles » et « Rest. Cheval-Blanc » ont pu être effectuées
- ✓ Une dépréciation du patrimoine financier de fr. 200'000.-- pour la Poste a été effectuée
- ✓ Un gain comptable pour le solde la vente du téléseu de fr. 24'260.-- a été comptabilisé
- ✓ Dans les domaines, les corvées des pâturages sont moins élevées que prévues
- ✓ Nous avons aussi pu verser fr. 1'542.15 sur le fonds de la bergerie du haut qui est du même montant au 31.12.2012
- ✓ Les dépréciations harmonisées à 10 % représentent fr. 133'945.05 et sont inférieures au budget

## **COMPTE DES INVESTISSEMENTS.**

---

- ✓ **Arrêté de compte** : les frais pour les archives communales sont inférieurs de fr. 3'443.95 au crédit voté le 19.6.2012 de fr. 35'000.—
- ✓ **Arrêté de compte** : Nous avons reçu le décompte final pour les travaux de la place de sports du Collège du District qui nous rembourse le montant fr. 2'884.40 – (total dépensé fr. 18'243.55). Crédit voté en assemblée de commune du 23.6.2009, fr. 26'000.-- soit inférieur de fr. 7'756.45
- ✓ **Arrêté de compte** : Le décompte de l'OED pour la recherche d'eau souterraine « captage de la source » nous est parvenue pour un montant de fr. 46'028.60, Crédit voté à l'AC du 21.6.2011 – fr. 120'000.-- - différence en moins fr. 73'971.40
- ✓ La réfection des chemins du remaniement, 3ème partie, a été effectuée pour un montant de fr. 105'381.40, (total dépensé fr. 492'694.85) - nous avons reçu des subventions de la confédération et du canton pour un montant de fr. 16'663.-- - Crédit voté en assemblée de commune du 22.9.2009, fr. 560'000.--
- ✓ Pour l'étude du projet système séparatif La Communance-Les Brues et Sur le Crêt nous avons eu des frais de fr. 5'313.40 (total dépensé fr. 9'403.75) - crédit voté à l'AC le 8.12.2011 – fr. 15'000.-- pour l'eau potable
- ✓ Pour l'étude du projet système séparatif La Communance-Les Brues et Sur le Crêt nous avons eu des frais de fr. 8'935.20 (total dépensé fr. 8'935.20) - crédit voté à l'AC le 8.12.2011 – fr. 360'000.-- pour l'assainissement
- ✓ Dans l'investissement PGEE global, voté à l'AC du 8.4.2003 pour un montant de fr. 165'000.--, une somme de fr. 35'326.80 a été payée pour la suite des travaux (total dépensé fr. 146'319.55)
- ✓ Le solde de la vente du télé-réseau a été reporté au bilan pour un montant de fr. 24'260.--

## **9. BILAN**

---

### **Actif**

#### ***Patrimoine financier***

Le patrimoine financier est plus élevé suite à une augmentation des liquidités (fr. 300'000.— du canton pour une succession)

Le patrimoine administratif a diminué. Il provient du report des investissements déduits des dépréciations ordinaires et complémentaires.

### **Passif**

#### ***Engagements***

Les engagements sont en hausse. Les engagements courants sont également en hausse. Suite au report de dettes à court terme dans les dettes à moyen et long terme, le remboursement d'un prêt et après déduction des amortissements de prêts LIM, le solde des dettes à moyen et long terme est en augmentation.

Les provisions sont en hausse du fait, principalement, de la constitution d'une provision pour perte sur débiteur de fr. 50'000. — et d'une provision de fr. 47'600.— pour la charge supplémentaire dans la mise en œuvre du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte.

#### ***Passifs transitoires***

Les passifs transitoires sont en diminution

## ***Engagements envers les financements spéciaux***

Dans le domaine de l'alimentation en eau, l'exercice se solde par un excédent de revenus de fr. 3'970.-- qui a été versé sur financement spécial « équilibre de la tâche ».

Pour l'assainissement des eaux usées, un excédent de revenus de fr. 9'247.70 est attribué au financement spécial « équilibre de la tâche ».

Le service électrique a laissé un bénéfice de fr. 117'661.60, un montant de fr. 53'830.80 est attribué au financement spécial du service électrique.

**Fortune nette : fr. 496'026.00**

## **10 Crédits additionnels**

---

Tous les crédits additionnels de plus de fr. 3'000.-, d'une valeur totale de fr. 882'668.75 sont mentionnés dans un tableau avec les remarques y relatives. fr. 547'362.75 sont des dépenses liées, fr. 37'706.-- de la compétence du CC et fr. 297'600.-- de la compétence de l'AC et est constitué des dépréciations complémentaires du patrimoine administratif et financier, ainsi qu'une provision. Il y a donc lieu cette année de voter les crédits additionnels suivants:

- Fr. 50'000.-- (dépréciations complémentaires du PA, routes communales et diverses actions) (Youtility et Aare-Seeland)
- Fr. 200'000.-- (dépréciations du patrimoine financier – Poste dans complexe Cheval-Blanc)
- Fr. 47'600.-- (provision pour la charge supplémentaire dans la mise en œuvre du nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte)

Lamboing, le 19 juin 2013 – Catherine Rossetti - Administratrice des finances